

Résumé du budget – 2019

Un budget équilibré totalisant des revenus et des dépenses de 2 166 403 \$ a été adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire, dédiée au budget, tenue le 17 décembre 2018 ce qui représente une hausse de 4,6% par rapport au budget 2018, cette augmentation ce justifie par la hausse des coûts de services.

Pour l'année 2019, une augmentation des valeurs immobilières des propriétés aura lieu, suite à la première année du nouveau dépôt de rôle d'évaluation foncière.

Considérant la perte de revenu provenant du transfert de la péréquation provenant du gouvernement du Québec de 84 087\$ ainsi que la hausse de la quote-part des services de la Ville de Senneterre de 34 301.11\$, ce qui entraîne un manque à gagner de 118 388.11 \$.

La taxe foncière a dû être révisée à la hausse de 5,25% afin d'équilibrer le budget. Ce qui équivaut à une augmentation de 50 \$ pour une propriété de 100 000\$.

Revenus	2019
Taxes foncière et tarification	1 154 327 \$
Païement lieu de taxes	44 242 \$
Transferts	891 734 \$
Services rendus	6 700 \$
Autres revenus	69 400 \$
Total des revenus	2 166 403 \$

Dépenses	2019
Administration générale	718 545 \$
Sécurité publique	241 684 \$
Transports	728 550 \$
Hygiène du milieu	136 975 \$
Santé et bien-être	750 \$
Aménagement, urbanisme et développement	78 821 \$
Loisirs et culture	224 700 \$
Frais de financement et dettes à long terme	36 378 \$
Total des dépenses	2 166 403 \$

Programme triennal 2019-2020-2021

Le conseil municipal prévoit réaliser pour les trois prochaines années les travaux suivants :

Travaux	2019	2020	2021	Financement
Réfection du chemin Croinor	-\$			Montants à venir selon l'étude en cours et les subventions, contribution PF Résolu
Réfection du chemin Perron	180 000\$	250 000\$	250 000\$	TECQ 2014-2018, Subvention
Réfection (asphaltage) du Rang 9, mitoyen	160 000\$	-\$	-\$	Fonds général
Rénovation du bureau municipal	215 600\$	-\$	-\$	TECQ 2014-2018
Quai municipal et stationnement «secteur Obaska»	11 800 \$	-\$	-\$	TECQ 2014-2018

Les travaux prévus dans le programme triennal d'immobilisation de 2019-2020-2021 dépendront des montants octroyés des différents programmes de subvention.